



SALON DES VACANCES DE BRUXELLES 2021

CONDITIONS D'ANNULATIONS COVID

Salon: du 4 au 7 février 2021 – (montage: du 1 au 3/02 , salon du 4 au 7/02 et démontage le 8/02)

ANNULATION UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UNE DECISION GOUVERNEMENTALEE QUI IMPLIQUE L'ANNULATION DU SALON ET/OU SA FERMETURE.

Conditions d'annulations (partie facturée) :

- Inscription signée entre le 1/06/2020 – 30/09/2020
→ 100% remboursé jusqu'au 15/12
- Inscription signée entre le 1/10/2020 - 15/12/2020
→ 75% remboursé jusqu'au 15/12
- 50% remboursé entre le 16/12/2020 - 31/01/2021 (début du montage)
- 25% remboursé entre le 01/02/2021 – 03/02/2021 (fin du montage)
- 5% remboursé par jour annulé pour un maximum de 3 jours entre le 4 et 7 février 2021 (pendant le salon)

→ Alternative : Voucher pour 2022, 20% du montant dû en surface nue en plus!

Les conditions susmentionnées sont également d'application (remboursement ou voucher) si le pays d'origine de l'exposant connaît un confinement entre le 1 janvier et le 31 janvier 2021.